FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

PROCES-VERBAL
de la REUNION du COMITE DIRECTEUR
Nogent-sur-Marne, le 6 février 2015

1- Approbation du procès-verbal du comité directeur du 29 novembre 2014
2- Arrêté des comptes 2014
3- Projet de budget 2015
4- Point sportif
   - Haut niveau
   - Classements nationaux
   - Offre jeunes
   - Date du championnat sprint 2015
5- Assemblée Générale 2015
   - Examen des projets de modifications des statuts et du règlement intérieur
   - Attribution de la Grande Médaille d'Or
   - Tarifs 2016
   - Ordre du jour
6- Désignation des délégués fédéraux, des présidents de jury, des membres du comité d'équité et des délégués antidopage des régates nationales 2015
7- Attribution des labels 2015 Ecole Française d'Aviron
8- Désignation des organisateurs des championnats et critériums nationaux 2016
9- Désignation de l'organisateur de l'Assemblée Générale 2016
10- Point sur la communication
11- Point sur le développement
12- Avancement des travaux des commissions et des groupes de travail
13- Traitement des vœux des ligues
14- Informations sur les dossiers en cours
15- Questions administratives
16- Questions diverses

Sont présents :	Jean-Jacques MULOT	Président
	Sophie GAUTIER-GUYON	Secrétaire Générale
	Isabelle LACCOURS-DANJOU	Membre du Bureau Fédéral
	Didier MARCHANDEAU	Trésorier
	Bastien RIPOLL	Membre du Bureau Fédéral
	Roland WEILL	Vice-Président
	Geneviève AUBRY	Membre du Comité Directeur
	Gérard BALMARY	Membre du Comité Directeur
	Nadia BOUDOUX	Membre du Comité Directeur
	Vincent BUSSER	Membre du Comité Directeur
	Jean-Pierre CAUMONT	Membre du Comité Directeur
	Jacques DECRIEM	Membre du Comité Directeur
	Christine JANCENELLE	Membre du Comité Directeur
	Philippe LOT	Membre du Comité Directeur
	Jean-Pierre MATHIEU	Membre du Comité Directeur
	Anne NOTTELET-TOLLARD	Membre du Comité Directeur
	Luc PONCELET	Membre du Comité Directeur
	Thierry RENAULT	Membre du Comité Directeur
	Martine SCOTTON	Membre du Comité Directeur
	Arnaud TIXIER	Membre du Comité Directeur
	Pierre TRICHET	Membre du Comité Directeur
Total :	20 votants	
Assistent :	Patrick RANVIER	Directeur Technique National
	Gilles PURIER	Directeur Technique National Adjoint
	Josy BREGAL	Présidente de la commission des arbitres
	Vanessa LETE	Assistante de Direction
Excusés :		
	Lionel GIRARD	Vice-Président
	Eric NOTIN	Vice-Président
	Michel ANDRIEUX	Membre du Comité Directeur
	Barbara HIRARD	Membre du Comité Directeur
	Anne NOTTELET-TOLLARD	Membre du Comité Directeur
	Christian VANDENBERGHE	Membre du Comité Directeur
	Alain WACHE	Membre du Comité Directeur

JJ. MULOT préside la séance et ouvre les débats à neuf heures.

Il salue la présence de Jérôme EUSTACHE, de la Société KPMG.

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 29 novembre 2014

JJ. MULOT propose à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 29 novembre 2014.

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 29 NOVEMBRE 2014 EST ADOPTE À L'UNANIMITE (15 votants).

2. Arrêté des comptes 2014 (annexe 1)

D. MARCHANDEAU présente le document analytique de l'exercice 2014 à trois colonnes, le budget voté lors de l'AG de Cognac, le budget ajusté présenté au CD du mois de juin et le réalisé 2014.
L'année 2014 présente un bénéfice de 8 003 euros pour une perte de 28 597 euros l'an passé.

Quelques remarques :

• Sur le poste fonctionnement :
- *au niveau des produits :*
  - moins de licences que budgété soit un manque à gagner net d'environ 27 000 euros
  - livre aviron et activités annexes : diminution des ventes des livres de formation, les ventes sont sur début 2015
  - produits divers : moins de produits financiers compte tenu de la diminution du taux de placement en livret associatif qui est passé de 2.30% à 1.35%
  - reprise de la provision taxe foncière soit la somme de 6 629 euros, de la provision pour le CNES soit la somme de 5 232 euros et de la provision taxe transport soit la somme de 14 686 euros.

- *au niveau des charges :*
  - économie significative sur le fonctionnement des instances fédérales
  - augmentation du poste Personnel : embauche d'un apprenti et d'un emploi de professionnalisation en octobre 2014
  - promotion partenariat : coût supplémentaire suite aux opérations menées avec les partenaires sur la Coupe du Monde d'Aiguebelette, les régates Royales Henley et le Championnat du Monde d'Amsterdam
  - provisions pour risques et charges : dans le cadre du conventionnement liant la fédération et la Ligue Midi-Pyrénées provision de 25 000 euros suite au licenciement économique effectué et la saisine du tribunal des Prud'hommes par l'intéressé.

• Promotion du sport grand nombre :
- *au niveau des produits :*
- subvention ministère : 29 000 euros d'avenants obtenus ce qui porte la subvention du ministère à 161 000 euros
- représentations internationale : 10 000 euros obtenus pour 2014 plus un reliquat sur 2013 de 28 000 euros

- droits d'engagements : ces droits engagements sont compensés en partie par une aide fédérale supplémentaire aux ligues de 10 703 euros soit des droits d'engagements nets de 73 507 euros
- produits autres : l'action « moteurs » a un impact de 40 000 euros sur les produits, près de 70 moteurs achetés

- *au niveau des dépenses :*
  - stages et compétitions : dépenses dans le cadre du Match France-Grande-Bretagne
  - structuration de l'action territoriale : la forte augmentation provient du mécénat de la CNR sur les clubs de la Vallée du Rhône à hauteur de 100 000 euros
  - actions de développement : augmentation des dépenses sur le développement concernant le programme Rame en 5ème mais compensée par des produits autres
  - représentation internationale : l'augmentation de ce poste provient de trois manifestations importantes qui se sont déroulées au cours de l'année Aiguebelette (Coupe du monde et préparation Championnat du Monde), Gravelines (Championnat du monde Universitaire) et Libourne (Coupe de la jeunesse).

• Sport haut niveau :
- *au niveau des produits :*
- subvention ministère : nous pensions obtenir 20 000 euros supplémentaires sur le HN, nous avons obtenu 29 000 euros sur le développement
- CNDS matériel collectif : amortissement de la subvention d'équipement sur la même durée que l'amortissement du matériel acheté avec cette subvention

- *au niveau des dépenses :*
  - matériel des collectifs : augmentation importante de la ligne due à l'entretien du matériel et l'achat d'un camion.
  - l'encadrement médical a été plus présent sur les stages.

• Prévention par le sport :

L'encadrement médical a été encore plus présent sur les stages.

• Promotion des métiers du sport :

Pas de remarque particulière.

• Partenariats et mécénats :

MAIF : 760 000 euros de partenariat dont 100 000 euros affectés à la Coupe de France MAIF

CNR : 300 000 euros de partenariat dont 100 000 euros de mécénat reversés aux clubs de la Vallée du Rhône

FDJ : 150 000 euros de mécénat par la Fondation Française des Jeux

JJ. MULOT donne la parole à Jérôme EUSTACHE, commissaire aux comptes, de la société KPMG.

Jérôme EUSTACHE remercie D. MARCHANDEAU et le service comptabilité pour leur collaboration. Il souligne la clarté des comptes présentés.
Il indique que les faits marquants des douze derniers mois sont correctement traduits dans les comptes de la fédération.

Il précise que si le comité directeur approuve ces comptes, ils seront certifiés sans réserve lors de l'assemblée générale.

D. MARCHANDEAU remercie la société KPMG, la DTN, I. DUBUC et JP. CROIZARD pour le travail effectué.

JJ. MULOT associe à ces remerciements D. MARCHANDEAU pour la tenue des comptes.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE UNANIMEMENT L'ARRETE DES COMPTES 2014 (18 votants).

Ils seront ainsi soumis à l'approbation de l'assemblée générale de la fédération.

D. MARCHANDEAU demande au comité directeur de proposer à l'assemblée générale d'affecter le résultat au compte de réserves.

LE COMITE DIRECTEUR DECIDE A L'UNANIMITE (17 voix) DE PROPOSER A L'ASSEMBLEE GENERALE D'AFFECTER LE RESULTAT 2014 AU COMPTE DE RESERVES.

Puis, D. MARCHANDEAU rappelle que les élus fédéraux ayant conclu une convention avec la fédération doivent en avertir cette dernière, notre commissaire aux comptes devant établir un rapport spécifique les décrivant.

JJ. MULOT précise, qu'en tant que dirigeant du CNOSF, il se doit d'indiquer que :
- le CNOSF a versé 90 000 euros pour les équipements des sportifs de la FFA,
- qu'il bénéficie d'une convention établie entre le CNOSF et la FFA pour la mise à disposition d'un véhicule,
- que la FFA a reçu du CNOSF une subvention de 10 000 euros dans le cadre de la représentation internationale des fédérations pour l'exercice 2014 et un reliquat de 28 000 euros pour l'exercice 2013.

3. Projet de budget 2015 (annexe 2)

Le budget 2015 est présenté avec les affectations 2014 et sera proposé à l'AG avec celles-ci.

Ce budget s'élève à 6 908 960 euros soit une augmentation de 3,87% par rapport au réalisé 2014.

La subvention du ministère, hors aides personnalisées, est de 2 886 472 euros contre 2 891 885 l'année précédente soit une baisse de 0,18%

D. MARCHANDEAU commente le document.

Fonctionnement :
- *au niveau des produits :*
  - Licences et affiliations : une augmentation de 6% soit la somme de 94 000 euros est prévue pour les licences A et de 15 000 euros pour les autres licences
  - Livre aviron : poste en augmentation due à la vente des livres de formations et d'un livre publié en mai par la FFA avec la collaboration du journal l'Equipe

- Reprise de provisions : aucune reprise n'est prévue dans l'attente du résultat des actions prud'homales en cours

- *au niveau des charges :*

  - Frais de personnel : augmentation du poste due à la présence d'un apprenti et d'un contrat de professionnalisation embauchés en octobre 2014 et présents jusqu'en septembre 2015, à l'augmentation normale des salaires et à l'embauche en CDD d'une personne supplémentaire pour les Championnats du Monde d'Aiguebelette

  - Promotion et partenariat : augmentation due au championnat du monde d'Aiguebelette, affectation plus importante

Promotion du sport grand nombre :

- *au niveau des produits :*

  - l'action sport santé est réaffectée en prévention par le sport

  - diminution des droits d'engagements car suppression de ceux-ci sur les Coupes mer et Maif.

  - augmentation des produits divers sur ventes moteurs et gilets

- *au niveau des dépenses :*

  - toutes les actions de développement sont maintenues

  - l'action sport santé est réaffectée en prévention par le sport

Sport haut niveau :

- *au niveau des produits :*

  - création d'une ligne Mission d'aide à la performance

  - cessions importantes de matériels réformés, nous arrivons au bout de notre politique de renouvellement du matériel

  - maintien de l'aide par le CNOSF sur l'équipement des athlètes

  - subvention dédiée sur projet de recherche Insep (subvention 2014 non dépensée en 2014 mais qui le sera en 2015)

- *au niveau des dépenses :*

  - création d'une ligne Mission d'aide à la performance

  - formation et aides personnalisées comprend les primes à la performance à hauteur de 101 000 euros

  - augmentation du poste matériel collectifs 2016/2020 par augmentation des amortissements sur le matériel roulant et les logiciels

  - dépenses sur projet de recherche Insep (subvention 2014 non dépensée en 2014 mais qui le sera en 2015)

  La fédération a obtenu 2 511 972 euros de subvention du ministère ce qui représente 70% de nos dépenses du Sport haut niveau.

Prévention par le sport :

Pas de remarque particulière sinon l'intégration de l'action sport santé qui était avant en promotion du sport grand nombre.

Concernant les partenariats, les montants restent identiques pour MAIF, CNR et VNF. Afin de rester dans un budget dynamique maintien d'une ligne recherche de partenariats nouveaux à hauteur de 100 000 euros.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE LE PROJET DE BUDGET 2015 (20 votants).

Ce projet de budget sera ainsi proposé à l'assemblée générale de la fédération.

JJ. MULOT remercie le trésorier pour l'établissement de ce projet de budget dans un délai très court.

D. MARCHANDEAU remercie la Direction Technique Nationale, P. RANVIER, G. PURIER et P.BOUTON, ainsi que le service comptabilité I. DUBUC et JP. CROIZARD.

4. Point sportif

➢ Haut-niveau :

P. RANVIER fait un point sur le haut niveau et rappelle que la saison est déterminante avec les qualifications olympiques en septembre.

Une réunion des chefs de secteur s'est tenue le 29 janvier et une seconde est programmée le 9 mars pour définir les quotas DTN pour le championnat de France bateaux courts.

• Secteur Jeunes :
Les juniors seront en stage à Soustons.

• Secteur Handi-aviron
Un stage est programmé à Bourges du 7 au 15 février.
C. AUBERT est blessée.

• Secteur Féminin
Le groupe partira en stage en Afrique du Sud à l'issue du championnat de France Indoor du 7 au 27 février.
Un travail est initié avec un 2- (M. LE NEPVOU- N.KOBER) et un 2x (H. LEFEVRE-E. RAVERA)

• Secteur poids léger
Les rameurs seront en stage en Afrique du Sud avec le secteur féminin.
Le travail continue avec le 2xPL (J. AZOU – S. DELAYRE) et le 4-PL.

• Secteur hommes toutes catégories
Il est acté que G. CHARDIN et D. MORTELETTE continuent leur préparation en 2- avec de grandes ambitions.
Le choix prioritaire de la fédération pour la constitution d'un huit est cependant confirmé.
Un stage s'est tenu à Soustons avec la constitution d'un groupe et un second stage à Séville avec un collectif plus restreint.
Ce stage a été positif dans le travail proposé. Des progrès ont été enregistrés.
Il est à déplorer que J. DESPRES et M. ANDRODIAS n'aient pas souhaité prendre part au projet fédéral.
Une rencontre a été initiée avec les Présidents de l'Aviron Bayonnais suite au désengagement de ces deux rameurs.
Le projet sportif de ces athlètes n'est pas défini.

J. DESPRES a rencontré JJ. MULOT et P. RANVIER à la fédération.
A ce jour, M. ANDRODIAS n'a pas donné suite à une éventuelle rencontre avec le Président et le DTN.
Jusqu'à nouvel ordre, ces deux sportifs sont sortis du groupe. Toutefois, P. RANVIER précise que les portes de l'équipe de France ne sont pas fermées à ces deux sportifs.

Les rameurs des équipes de France doivent comprendre qu'ils ont des engagements à respecter.
Il est à noter que les sportifs bénéficient de moyens et d'aides personnalisées.

Le groupe du huit se prépare.
Le DTN rappelle que le championnat de France bateaux courts n'est plus l'étape majeure pour la sélection en équipe pour le 8+.
Le 8+ sera essayé à Bled et au championnat d'Europe avec la composition définie durant l'hiver.

Discussions :
T. RENAULT demande qui est associé en 2- à B. LANG.
P. RANVIER précise que B. LANG a accepté le projet du huit contrairement à son coéquipier.
J. DESPRES souhaitant ramer en skiff, B. LANG sera associé à C. BERREST.

JP. MATTHIEU souhaite que l'aviron français obtienne les meilleurs résultats.
Le comportement de ces deux rameurs est assez égoïste et individualiste. Toutefois, il ne faut pas mettre en marge ces deux sportifs.
Le projet du huit nouvellement présenté semblait remporter l'enthousiasme.
Cependant, il semble que ces deux rameurs se sont sentis trahis dans un système d'addition de valeurs individuelles qui est en place depuis 20 ans : les deux meilleurs rameurs français, G. CHARDIN et D. MORTELETTE, ne faisant pas partie du projet du huit, M. ANDRODIAS et J. DESPRES pensent qu'il est impossible d'être médaillés en huit.

P. RANVIER revient sur la mise en place du nouveau projet et énumère toutes les étapes depuis la prise de fonction du nouveau chef de secteur à savoir le stage d'Aiguebelette en novembre.

JJ. MULOT indique que vouloir repartir avec une composition quasi identique à l 'année 2014 était voué à l'échec.
Les discussions qui se sont déroulées avec L. IRAZUSTA et G. BAFCOP ont permis de procéder à un échange constructif.

JJ. MULOT réaffirme sa volonté de rencontrer M. ANDRODIAS.

P. TRICHET espère que le huit sera qualifié aux Jeux. Il reste des questionnements et des doutes sur les capacités du huit à se qualifier. Si le huit n'est pas qualifié, il faudra peut-être revoir cet objectif. Il est important que les rameurs ne se sentent pas dans une impasse.

JJ. MULOT précise que le projet initié en 2013 n'a pas été au bout. Aujourd'hui, la démarche a été revue avec un mode de sélection différent.

Si cela ne fonctionne pas, il sera temps de s'orienter différemment à la condition d'avoir le sentiment d'être allé au bout du projet.

P. RANVIER reste confiant dans le projet et confirme son intention de le mener à terme.

T. RENAULT précise qu'il ne faut pas être dans une politique opportuniste. Il faut aller au bout du projet.

• Réunion d'échanges dans les ligues :
Les premières réunions se sont tenues en région (Aquitaine, Bourgogne, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais) avec des retours positifs.
De prochaines rencontres seront initiées prochainement dans les ligues n'ayant pas été visitées.

➢ Classements nationaux :

R. WEILL commente le document proposant un classement jeune (annexe 3) pour 2015 intégrant les J14 avant la parution d'un projet jeune.

Ce classement, très simple, est basé sur un classement différencié : les rapports entre les bateaux courts et les bateaux longs sont plus faibles et vont de 1, 1,5 à 2.
Ce classement est une suite logique de points par rapport à la performance puisque au championnat de France des jeunes, 24 bateaux sont qualifiés après les zones. Les 24 marquent des points de manière simple : 24 points pour le 1er, 23 points pour le 2ème…

La commission des compétitions est majoritairement favorable à cette proposition.

Discussions :
P. TRICHET pense que ce classement propose une dévalorisation des bateaux longs et du travail initié dans les clubs avec les jeunes. Le même nombre de points est attribué pour un skiff 6ème au championnat de France et pour un huit champion de France.

P. RANVIER précise qu'il ne faut pas faire de parallèle avec la stratégie de haut-niveau menée sur le huit.
Il faut que les rameurs soient identifiés et il est important de former et évaluer les plus jeunes.

P. TRICHET réaffirme que ce classement est favorable uniquement aux bateaux courts et ne comprend pas cette proposition.
JP. MATTHIEU précise que certains clubs rejoignent l'opinion de P. TRICHET.

A. TIXIER indique que pouvoir aligner un huit est une question de moyens humains.

N. BOUDOUX approuve ce classement car cela rééquilibre les choses entre les petits clubs et les clubs ayant des moyens plus élevés tant en terme de population que de moyens financiers.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A 18 VOIX POUR ET 2 VOIX CONTRE LE CLASSEMENT JEUNE POUR L'ANNEE 2015.

JJ. MULOT revient sur le dernier comité directeur au cours duquel le bureau fédéral, la commission des compétitions et les membres du comité avaient été sollicités pour proposer des nouveaux classements ou labels. Aucune proposition n'a été soumise.
Le Président demande à ce que des propositions soient faites pour le prochain comité.
Il demande qu'un groupe de travail soit créé à cet effet.
Le groupe suivant est constitué : P. TRICHET, N. BOUDOUX, JP. MATTHIEU, J. DECRIEM, G. AUBRY et C. JANCENELLE
J. DECRIEM animera ce groupe.

- **Offre jeunes :**

R. WEILL commente le projet intitulé "Proposition d'évolution de l'offre sportive pour la catégorie jeune J12 à J14" (annexe 4).

Ce document reprend la formation de base des jeunes rameurs en intégrant des épreuves athlétiques et en jalonnant la période hivernale de compétitions adaptées aux différents objectifs pour cette catégorie d'âge.

JJ. MULOT souhaite que cette proposition soit soumise au vote du comité directeur du mois de juin après une phase de concertation dans les ligues.

Une réunion pourrait se tenir lors de la Coupe de France MAIF à Gérardmer.

Ce projet devra être validé en juin si on veut l'appliquer au cours de la saison 2015/2016 car certaines épreuves commencent en début de saison sportive (octobre/novembre).

R. WEILL précise que cette nouvelle offre sportive va impliquer davantage les zones et les ligues.

P. TRICHET note que beaucoup d'épreuves seront à réaliser et il faut s'assurer de la faisabilité avec les problématiques liées aux déplacements et aux financements.

T. RENAULT précise que les épreuves peuvent être mutualisées en regroupant des épreuves existantes avec de nouvelles.

JJ. MULOT a conscience que ce projet doit être expliqué dans des délais assez courts.

T. RENAULT précise que ce projet est initié afin de redynamiser les périodes hivernales et les animations proposées.

J. DECRIEM félicite la commission des compétitions pour le travail réalisé. Un dispositif comme celui-là responsabilise les organisateurs et redynamise les actions des clubs.

N. BOUDOUX demande si des mixtes sont autorisées.

Dans le cadre de la formation des jeunes rameurs débutants, N. BOUDOUX demande si ces jeunes peuvent entrer dans le dispositif.
R. WEILL répond positivement.

G. BALMARY demande si le brevet d'or option compétition est obligatoire.
R. WEILL indique que ce brevet n'a plus lieu d'exister pour ce type d'épreuve.

G. PURIER pense que les jeunes qui seront engagés dans ce championnat devront avoir le brevet aviron d'or.

Il faudra également avoir une réflexion sur les rameurs qui ne pourront pas participer à la régate qualifiante.

Suite à une question de N. BOUDOUX, R. WEILL précise que le nombre de qualifiés par zone va être retravaillé par rapport au nombre de licences J12, J13, 14.

Le comité directeur souhaite que la commission des compétitions et la direction technique nationale continuent de travailler sur ce projet.

R. WEILL remercie la commission des compétitions et la DTN pour le travail effectué.

Une discussion s'en suit concernant le brevet d'or option compétition.

➢ Date du championnat sprint 2015 :

P. RANVIER et JJ. MULOT précisent que le stage de reprise d'entraînement pour les sportifs des équipes de France en Corse ayant été annulé, la date du championnat de France sprint 2015, les 3 et 4 octobre, est donc conservée.

JJ.MULOT revient sur le haut-niveau et précise que Jérémie AZOU a été élu athlète de l'année par la FISA.
Clément DURET est Challenger de la Fondation Française des Jeux.

5. Assemblée Générale 2015

➢ Examen des projets de modifications des statuts et du règlement intérieur

JJ. MULOT rappelle que ce point sera mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale d'Annecy.
Il présente et commente les documents modifiés (annexes 5).

Concernant les statuts, JJ. MULOT précise que les licences délivrées à titre individuel n'entrent pas dans les pouvoirs votatifs.
La fédération continue d'avoir des associations affiliées et des associations affiliées sous convention.

T. RENAULT demande quelle est la finalité de délivrer des licences Indoor individuelles ?

JJ. MULOT précise que la fédération développe son activité indoor et une communauté pratiquant l'aviron indoor se développe. La fédération souhaite intégrer cette population à ses licenciés.

C. JANCENELLE souhaite savoir si cela règle les problèmes d'assurance sur les compétitions indoor.
G. PURIER précise que la licence I individuelle permet à la personne de participer à des manifestations indoor en étant assurée.

N. BOUDOUX demande comment pourra être prise cette licence.
G. PURIER précise que cette licence pourra être prise via internet.

Concernant le règlement intérieur, JJ. MULOT passe en revue les modifications apportées.

Dans le cadre de l'article 16, un document intitulé "Accord de délivrance de licences I pour la pratique de l'aviron indoor" a été rédigé.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A 2O VOIX POUR LA PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS.

Ces propositions seront soumises au vote de l'assemblée générale.

- **Attribution de la Grande Médaille d'Or**

JJ. MULOT rappelle l'article 24 du Règlement Intérieur de la FFA.

Le bureau fédéral propose d'attribuer la Grande Médaille d'Or à Didier MARCHANDEAU, Trésorier de la fédération depuis 2001 et qui, après une carrière de rameur a été Président de club, Président du comité départemental du Doubs, Président de la Ligue de Franche-Comté et membres de plusieurs commissions nationales.

LE COMITE DIRECTEUR DECIDE A 19 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION D'ATTRIBUER LA GRANDE MEDAILLE D'OR DE LA FFA À DIDIER MARCHANDEAU.

- **Tarifs 2016**

D. MARCHANDEAU commente le projet de tarifs 2016 (annexe 6).
Une augmentation de 1,6 % a été appliquée et ciblée sur l'augmentation des services.

LE COMITE DIRECTEUR DECIDE DE PROPOSER A L'ASSEMBLEE GENERALE LES TARIFS 2016 PAR 20 VOIX POUR.

- **Ordre du jour** (annexe 7)

JJ. MULOT rappelle que lors de la dernière réunion de comité directeur avait été évoquée la tenue de l'assemblée générale la matinée uniquement afin de pouvoir l'après-midi prévoir un temps d'échanges avec les membres de l'assemblée générale.

Une discussion sur la réforme territoriale est prévue à cette occasion.
Il faut être attentif à ce qui est initié actuellement concernant la réforme territoriale.
Ce thème sera abordé lors de cette réunion d'échanges.

L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MARS 2015 EST ADOPTE À L'UNANIMITE (20 voix).

6. Désignation des délégués fédéraux, des présidents de jury, des membres du comité d'équité et des délégués antidopage des régates nationales 2015

LE COMITE DIRECTEUR ARRÊTE LA LISTE SUIVANTE :

Epreuves nationales 2015	Président de Jury	Délégué Anti-Dopage	Délégué fédéral	Comité équité
Championnats de France aviron Indoor Paris – 07/02/2015	Eleanor FORSHAW	Sophie GAUTIER-GUYON	Sophie GAUTIER-GUYON	
Championnats de France bateaux courts junior, sénior et handi-aviron Cazaubon – 10 au 12 avril 2015	Samuel REMY	Josy BREGAL	Gérard BALMARY	Josy BREGAL Patrick RANVIER Arnaud TIXIER
Coupe de France MAIF Gérardmer – 2 et 3 mai 2015	Régis BOREL	Samuel REMY	Roland WEILL	Samuel REMY Patrick RANVIER Michel ANDRIEUX
Championnats de France d'aviron de mer – La Rochelle – 16 et 17 mai 2015	Nicolas PARQUIC	Geneviève AUBRY	Lionel GIRARD	
Championnats de France UNSS/FFSU Bourges – 23 et 25 mai 2015	Josy BREGAL	Eleanor FORSHAW	Luc PONCELET	
Championnat de France et critérium national sénior bateaux longs Mantes – 5 au 7 juin 2015	Eleanor FORSHAW	Geneviève AUBRY	Jacques DECRIEM	Geneviève AUBRY Gilles PURIER Thierry RENAULT
Championnat de France minime et critérium national vétéran Vichy – 27 et 28 juin 2015	Nicolas PARQUIC	Régis BOREL	Nadia BOUDOUX	Régis BOREL Gilles PURIER Isabelle DANJOU
Championnats de France cadet et junior bateaux longs Libourne – 3 au 5 juillet 2015	Samuel REMY	Josy BREGAL	Jean-Pierre CAUMONT	Josy BREGAL Gilles PURIER Vincent BUSSER
Championnat de France sénior sprint et critérium national sénior et handi-aviron Mâcon- 3 et 4 octobre 2015	Régis BOREL	Geneviève AUBRY	Vincent BUSSER	Geneviève AUBRY Patrick RANVIER Roland WEILL
Coupe de France Mer La Seyne/Mer - 10 octobre 2015	Nicolas PARQUIC	Josy BREGAL	Sophie GAUTIER-GUYON	

7. Attribution des labels 2015 Ecole Française d'Aviron

G. PURIER rappelle les critères de la labellisation (annexe 8)
La campagne 2015 a été totalement informatisée avec une large diffusion d'informations auprès de toutes les structures accompagnées d'un mode d'emploi (annexe 9).

Une liste de clubs à labelliser est proposée (annexe 10).

G. PURIER rappelle l'importance de la validation par la ligue du dossier de labellisation.

Puis, il commente l'ensemble de ces documents et précise que le label Ecole Française d'Aviron permet d'adhérer à un dispositif.
Cette année, 322 clubs pourraient prétendre à un label, 172 demandes ont été déposées pour 2015 soient 18 de moins que l'an passé.

JJ. MULOT demande l'avis du comité directeur sur ces propositions de labels suivant les dispositions mises en place cette année et sur cette procédure informatisée de labellisation.

G. AUBRY précise que le système informatique mis en place convient et demande si les labels pourraient être attribués en novembre.
JJ. MULOT et G. PURIER précisent que les informations prises en considération, pour la labellisation, ne sont pas toutes connues fin août, fin de la saison.

V. BUSSER remarque que le brevet d'or sera éventuellement à supprimer suite à la décision qui sera prise pour l'offre jeunes.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A 20 VOIX POUR, L'ATTRIBUTION DES LABELS TELS QUE PROPOSES.

G. PURIER présente les structures ayant demandé des labels avec mentions (Avifit, Aviron Santé, Aviron Handicaps) (Annexe 11).

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A 20 VOIX POUR L'ATTRIBUTION DES LABELS AVEC MENTION TELLE QUE PROPOSEE.

G. PURIER propose que le comité directeur qui se réunira au mois de juin attribue des labels avec mention aux autres clubs qui auront rempli les conditions.

8. Désignation des organisateurs des championnats et critériums nationaux 2016

JJ. MULOT précise qu'Aiguebelette, Brive et Bourges n'ont pu candidater.

• Championnats de France bateaux courts J18, Senior et Handi-aviron – 01-03/04/2016

L'AC ARMAGNAC est candidat.

LE COMITE DIRECTEUR DESIGNE A L'UNANIMITE (20 VOIX) L'AC ARMAGNAC.

• Championnats de France UNSS et FFSU - 21-22/05/16

Le CN CREUSOT et les REGATES MACONNAISES sont candidats.

LE COMITE DIRECTEUR DESIGNE A L'UNANIMITE (20 VOIX) LE CN CREUSOT.

• Championnat de France senior sprint et Critérium national senior sprint et handi-aviron - 04-05/06/16

L'AS GERARDMER et les REGATES MACONNAISES sont candidats.

LE COMITE DIRECTEUR DESIGNE A L'UNANIMITE (20 VOIX) L'AS GERARDMER.

• Championnat de France J14 – 25-26/06/2016

Les REGATES MACONNAISES et l'AS GERARDMER sont candidats.

LE COMITE DIRECTEUR DESIGNE A L'UNANIMITE (20 VOIX) LES REGATES MACONNAISES.

• Championnat de France J16 et J18 bateaux longs – 01-03/07/2016

Le CA VICHY est candidat.

LE COMITE DIRECTEUR DESIGNE A L'UNANIMITE (20 VOIX) LE CA VICHY.

• Championnat de France senior bateaux longs et Critérium national senior et Critérium national vétéran - 01-02/10/16

GRAVELINES USA et le CA VICHY sont candidats.

LE COMITE DIRECTEUR DESIGNE A L'UNANIMITE (20 VOIX) LE GRAVELINES USA.

N. BOUDOUX demande pourquoi le vote ne concerne pas le championnat de France Indoor.
JJ. MULOT précise que l'organisation de ce championnat nécessite un investissement de 60 à 70 000 euros, ce qui dans l'immédiat ne semble pas pouvoir être apporté par un club organisateur.

T. RENAULT souhaite que le budget pour cette manifestation soit présenté au comité directeur.

9. Désignation de l'organisateur de l'assemblée générale 2016

Une candidature a été présentée, l'Aviron Marmandais, pour l'organisation de l'assemblée générale du 12 mars 2016.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A 20 VOIX POUR L'ATTRIBUTION DE L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

10. Point sur la communication

11. Point sur le développement

• Licences
Les licences sont en augmentation : 1 800 licences de plus en licences A.
Les licences D augmentent également : 10% de plus que l'an passé.
Les licences Indoor : 60 licences sont enregistrées.
Les licences BF subissent une augmentation de 80%.
Soit 5,5% de licences en plus à ce jour.

• Aviron santé
Le programme est présenté dans les ligues et régions. L'accueil est positif.
Les ligues visitées à ce jour sont : Champagne-Ardenne, Auvergne, Aquitaine, Centre, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ile-de-France et Languedoc-Roussillon.
Un travail sur un recueil pour les éducateurs sportifs est initié.
Des démarches vont être entreprises auprès de centres hospitaliers, d'associations…
Le lancement officiel de ce programme se fera courant mai en région parisienne.

N. BOUDOUX demande s'il est possible d'intégrer à terme sur les formations BP, l'Avifit, l'Aviron Santé, l'Aviron Handicaps.
G. PURIER précise que le public en BP est jeune et qu'il est difficile pour un jeune éducateur d'encadrer un public avec handicaps.

P. TRICHET précise que dans la présentation de ce programme en Aquitaine, les pathologies étaient déclinées (diabète…). Il faudrait orienter la stratégie de ce programme également sur les "seniors", mot clé qui interpelle les municipalités.

• Aviron de mer
Une réflexion sur le développement de l'aviron de mer a été initiée par le bureau fédéral en relation avec la commission mer, notamment sur des actions d'animations régionales et un matériel plus adapté et moins cher.

Il est envisagé de candidater à un prochain championnat du monde d'aviron de mer des clubs.

11. Avancement des travaux des commissions et des groupes de travail

- **Commission des arbitres**

J. BREGAL précise que la commission a travaillé sur :
- les supports de formation des arbitres,
- l'arbitrage indoor,
- la prise en considération des arbitres dans les indicateurs fédéraux,
- les formateurs d'arbitres.

- **Commission des compétitions**

R. WEILL précise que la commission travaillera sur le classement des clubs formateurs et en priorité sur le classement jeunes déjà initié.

- **Commission médicale**

JP. MATTHIEU précise que la réunion annuelle des médecins de ligues se tiendra le 8 février avec l'ordre du jour suivant :

- Aviron Santé
- Aviron Indoor
- fiche médicale type
- la nouvelle classification des âges
- les certificats médicaux
- les contre-indications
- la préparation physique
- encadrement médical pour le championnat du monde d'Aiguebelette

JJ. MULOT précise que la fédération à travers le programme Aviron Santé va tenter de se rapprocher des mutuelles de santé.

- **Commission Tourisme et Randonnées**

C. JANCENELLE précise que suite au décès des dirigeants du club du Verdon, la randonnée est annulée.

- **Commission développement durable**

P. TRICHET souhaite que des fiches d'expérience soient rédigées et valorisées en terme de communication (mise en forme, fond…).
G. PURIER précise que dans le cadre du nouveau site, une mise en page des documents est en réflexion.

12. Traitement des vœux des ligues

Les réponses apportées aux vœux des ligues de l'assemblée générale 2014 sont passées en revue (annexe 12).

13. Informations sur les dossiers en cours

• Fondation Française des Jeux

En 2013, un contrat pour deux années avait été conclu. La Fondation est prête à renouveler ce contrat pour trois ans.

• Procédure disciplinaire

Une procédure disciplinaire a été engagée envers le CN Nice suite à l'engagement d'un rameur de nationalité russe en solo.
L'organe disciplinaire a décidé de disqualifier le rameur du classement et d'interdire au CN Nice d'engager un solo au championnat de France mer en 2015.

• Jeux Olympiques 2020

Les épreuves d'aviron pour les JO 2020 pourraient se déroulaient à Gifu au Japon, bassin reconnu difficile et excentré des autres épreuves des jeux.

• Conventions de ligues
5 conventions ont été signées.

JJ. MULOT indique que les ristournes financières accordées sur les licences sont octroyées aux ligues ayant signé la convention ou ayant suffisamment avancé sur leur convention.

G. PURIER précise qu'il est important de renforcer les liens entre la fédération, les ligues et les comités départementaux.
Il rappelle que le rôle de la fédération est d'accompagner les structures dans leurs projets, démarches...

• Championnat Indoor
1 500 engagés pour cette année.
La pratique s'organise.

• Qui fait quoi ?
Ce document sera présenté différemment : les élus et leurs missions, le personnel fédéral, leurs missions et secteur d'activités et les cadres techniques avec les secteurs d'activités.

• Service civique
20 postes avaient été obtenus jusqu'au 31 décembre.
Seuls 9 postes ont été utilisés par les structures.
5 postes supplémentaires ont été obtenus en 2015.
Un nouveau quota sera octroyé en septembre.

14. Questions administratives

LE COMITE DIRECTEUR PROCEDE À L'UNANIMITE (18 voix) :

• A L'AFFILIATION DES CLUBS SUIVANTS :

1 Cercle d'Aviron Polynésien – Marama (Tahiti)
2 Aviron Club de Kourou (Ligue Guyane)

• AU CHANGEMENT DE NOM DU CLUB SUIVANT :

1 Aviron Club du Gosier devient Karukéra Aviron Club (Ligue de Guadeloupe)

• A LA RADIATION DES CLUBS SUIVANTS :

1 Aviron Club de Deshaies (Ligue de Guadeloupe)
2 Aviron Club du Lamentin (Ligue de Guadeloupe)
3 Aviron Club Basse-Terre (Ligue de Guadeloupe)

• A LA MISE EN SOMMEIL DU CUB SUIVANT :

1 Aviron Valenciennes (Ligue Nord-Pas-de-Calais)

11. Questions diverses

• Questions de la LIFA

La LIFA demande à ce que soit attribué un nombre dégressif de points de 1 à 18 au classement des clubs.

Il est rappelé que le classement des clubs a été entériné à l'unanimité en comité directeur au mois de novembre.

Le prochain comité directeur se tiendra le vendredi 6 juin 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Destinataires : Membres du comité directeur, Présidents de ligues, J. BREGAL, P. RANVIER, G. PURIER